

---

#### [47] *L'exemplification dans la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*

Bernard Colombat (Université de Paris, UMR 7597, Histoire des théories linguistiques).

On se posera la question suivante : comment – dans une grammaire qui se veut « générale » et qui est par ailleurs fort courte (166 pages dans l'édition de 1676) – les auteurs peuvent-ils illustrer leur propos, sachant que les données sur les langues sont innombrables ? Pour rendre compte de la diversité linguistique, les descripteurs des langues à la Renaissance avaient trouvé la solution de choisir un texte, pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit du Notre père, et de le traduire dans un aussi grand nombre de langues qu'il leur était possible. L'objectif des Messieurs de Port-Royal n'est pas le même : il ne s'agit plus de fournir des échantillons de diverses langues, il s'agit de proposer une théorie générale du langage. Dans ce cadre, la quantité et la variété des données n'est plus le but à atteindre. À la limite, on pourrait tirer d'une seule langue une théorie du langage. Néanmoins les Messieurs ont le souci de puiser leurs exemples dans plusieurs langues : s'ils tirent la majorité d'entre eux de deux langues, le français et le latin, s'ajoutent d'autres données tirées essentiellement du grec, de l'hébreu et des langues romanes, avec quelques allusions supplémentaires à l'allemand et au wallon. L'objet de cette communication sera d'étudier : – la répartition des exemples selon les langues ; – le jeu des langues dans les exemples ; dans les exemples en français et en latin, il est parfois difficile de savoir quel est le statut réel des deux langues : sont-elles illustratives toutes les deux à part égale, ou l'une est-elle plutôt l'explicitation de l'autre ? – l'origine et la qualité des exemples : exemples anonymes, identifiés, ou identifiables ; exemples forgés ou exemples littéraires ; exemples empruntés à une réalité triviale vs exemples à valeur religieuse ou moralisante, ou encore tirés d'un contexte politique ; – le travail sur les exemples : on sera attentif en particulier au mécanisme des métaphrases à fin d'explicitation et aux anti-exemples.

Bibliographie [ARNAULD, Antoine & LANCELOT, Claude], *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Pierre Le Petit, 16601, 16642, 16763. CHEVILLARD, Jean-Luc et al. (2007) « L'exemple dans quelques traditions grammaticales (formes, fonctionnement, types) », *L'exemple dans les traditions grammaticales* (J.-M. Fournier dir.), Langages, 166, p. 5-31.